

## Le prêt à intérêt, la *riba*

Par Marc Dugois

Seule une banque nationalisée peut prêter à intérêt car l'intérêt est payé par deux impôts qui sont la dévaluation et la hausse des prix. Or seul l'Etat est habilité à lever l'impôt qui ne doit pas être privé. Le XX<sup>ème</sup> siècle en oubliant ces vérités fondamentales a créé des réussites bancaires fabuleuses qui se sont évidemment révélées des baudruches dont nous n'avons pas encore vu le fond du vide. Les privés ne peuvent utiliser leur argent qu'en le consommant ou en l'associant au travail pour vivre une aventure commune au résultat aléatoire pour les deux associés, aventure que l'on appelle entreprise ou société commerciale. La finance islamique ne fait que répéter ces vérités comprises par toutes les sagesse et que des techniciens commencent déjà à contourner pour ne pas en respecter l'esprit.

Personne n'a jamais fait du cuivre avec du cuivre ou de l'eau avec de l'eau et l'on fait pourtant de l'argent avec de l'argent. Aristote disait que l'argent est par nature stérile et qu'il avait vainement cherché sur une pièce de monnaie ses organes reproducteurs. Les trois religions du Livre condamnent aussi l'usure mais astucieusement nous avons débaptisé l'usure en la limitant chez nous à son propre excès et donc en la justifiant sous le nom de prêt à intérêt, socle de notre société. L'intérêt est-il légitime si l'usure, son synonyme parfait, ne l'est pas ? Mais si l'usure est légitime, pourquoi est-elle condamnée par toutes les sagesse ?

Il est malaisé de comprendre l'usure sans comprendre d'abord ce qu'est la monnaie. La routine actuelle est de dire qu'au début était le troc et que devant la complexité de la pratique du troc, on a inventé la monnaie. Bien que personne n'ait jamais pu expliquer le fonctionnement pratique d'une économie de troc, cela réduit la monnaie à un substitut matérialiste de biens et de services et permet d'entrer dans la querelle sans fin entre la monnaie-signes et la monnaie-marchandise. En réalité tout commence non pas par le troc mais par une raison de se rassembler à l'intérieur de laquelle chacun est prié de donner le meilleur de lui-même. C'est le don de soi et l'accueil de l'autre, l'échange des êtres à l'intérieur du lien social. Le pouvoir, garant du lien social, veille à l'harmonie des échanges, à l'équilibre des efforts. C'est la mère de famille qui stimule tel ou tel enfant. Confondre une vie de famille et une économie de troc est un exemple typique de l'erreur actuelle. Mais avec la croissance du groupe, arrive un jour où la mémoire du pouvoir ne suffit plus et où la trace du travail de chacun doit devenir palpable. Elle est d'abord gravée mais peu commode à utiliser car non transportable. Alors le pouvoir crée la monnaie, souvenir reconnu par le groupe, du travail déjà effectué par un membre du groupe. *Monnaie* vient comme *monument*, du grec *mnêmosunê* « dont on conserve le souvenir ». Cette monnaie reconnue comme substitut de l'homme et comme symbole du lien social est la seule façon de comprendre que les acteurs Gainsbourg et Nicholson aient choqué en brûlant des billets de banque alors que brûler des objets de mêmes valeurs serait passé totalement inaperçu. Ils brûlaient beaucoup plus que ce qu'ils croyaient brûler.

L'énergie sociale qu'est la monnaie n'a de sens que si elle est couverte par une quantité d'énergie individuelle dépensée et stockée sous forme de monnaie. Si ce n'est pas le cas, si de la monnaie apparaît sans énergie personnelle, c'est la monnaie qui « enfle », c'est la véritable inflation. Comme la quantité de travail déjà effectué n'est pas augmentée, l'inflation entraîne une dévaluation qui est un impôt sur l'épargnant. Il voit la valeur de son épargne se réduire, pendant que l'autre corollaire de l'inflation, la hausse des prix crée un nouvel impôt sur le consommateur, impôt encore augmenté par l'impôt proportionnel qu'est la TVA.

Toute inflation crée deux impôts discrets que le peuple ressent pourtant durement.

La question va être de savoir si l'inflation est légitime, et aux yeux de qui. Nous sommes évidemment en philosophie et non dans une prétendue science économique. Il n'y a pas de bien et de mal mais des gagnants et des perdants. Il faut simplement le savoir.

L'inflation prend de multiples formes : de la fausse monnaie à la planche à billets, de la carte bleue à la double écriture bancaire (prêt à M. Dupont à l'actif et instruments de paiement pour M. Dupont au passif), et bien sûr les intérêts, l'usure. Les malfrats n'ont toujours pas le droit de faire de la fausse monnaie, le traité de Maastricht interdisait encore récemment aux Etats la planche à billets mais les citoyens ont tous leur carte de crédit et les banques créent un argent fou par la double écriture et les intérêts facturés. Les Etats en « prêtant » récemment dans l'urgence et avec intérêts des centaines de milliards de dollars qu'ils ne possèdent pas, prennent les mêmes risques que les banques qu'ils veulent sauver en piétinant les règles du traité de Maastricht qu'ils nous avaient pourtant tous demandé d'approuver. La dévaluation et la hausse des prix paieront.

Tout est en effet payé par la dévaluation et la hausse des prix et cela va un peu dans les poches des détenteurs de carte de crédit à débit différé et beaucoup dans celles des banques qui, fabriquant l'argent, en ont oublié la vraie valeur.

A la décharge des banques il faut rémunérer le risque puisque le XX<sup>ème</sup> siècle, s'écartant d'un argent substitut de l'homme, a accepté le principe de non remboursement des dettes par faillite ou surendettement. Ce qui entraînait auparavant la prison voire l'esclavage est devenu pour certains un acte de gestion qui a forcé les prêteurs à s'assurer. L'assurance que le risque de non-remboursement a généré, est payée par une prime traduite en taux d'intérêt donc en usure. Cela crée aussi de l'inflation donc une dévaluation et une hausse des prix mais là, le vrai responsable est l'Etat par ses lois de non remboursement des dettes. Le prêteur, s'il n'exagère pas sa prime d'assurance, ne fait que se prémunir contre ces lois.

On comprend alors mieux les trois religions du Livre, Judaïsme Christianisme et Islam qui toutes parlent à l'individu et lui interdisent l'usure, le prêt à intérêt. Il n'est pas bon de lever un impôt sur tous dans l'intérêt personnel de quelques-uns. Prêter de l'argent pour un privé oui mais sans intérêt car l'impôt privé est illégitime. Seul l'Etat ou une banque nationalisée peut prêter à intérêt car seul l'Etat est habilité à lever l'impôt pour le dépenser là où il le croit utile à la communauté. C'est bien sûr ensuite à la communauté de vérifier que l'impôt est bien employé.

Mais alors que faire de son argent si l'intérêt est proscrit ? C'est la question que se posent des millions d'épargnants qui sont touchés par la dévaluation et ne peuvent y résister aujourd'hui qu'en prêtant eux-mêmes avec intérêts. Ils alimentent ainsi la spirale négative qui les a agressés mais ne pas le faire c'est observer la lente fonte de leurs économies.

Les axes à suivre sont simples à formuler mais difficiles à mettre en place car à l'opposé de nos habitudes actuelles :

- tout d'abord réserver le prêt à intérêt à des banques nationalisées dont la mission légitime serait de relancer l'économie en étant conscient que tout prêt à intérêt doit être ciblé vers un intérêt collectif puisqu'il est payé par la dévaluation et la hausse des prix. Un impôt ne doit pas être privatif et il doit être efficace.
- interdire le prêt à intérêt à toute banque privée et la pousser à être banques d'affaires comme l'ont fait les musulmans avec la finance islamique.

L'argent étant un stockage de travail, il ne peut tout seul s'augmenter. En revanche il est tout naturel de le marier au travail pour tenter une aventure commune qui sera plus ou moins fructifère. C'est la vie qui fabriquera de l'énergie, et non l'argent seul. Cette aventure, commerciale au sens propre, est encouragée par les livres de sagesse comme dans la parabole des talents dans l'Evangile. Elle doit évidemment être lancée avec un argent et un travail à la fois réels et risqués, ce qui est souvent loin des pratiques contemporaines plus paresseuses et

plus rusées. Même si cela est légal, il est illégitime d'apporter en capital un argent que l'on emprunte par ailleurs comme dans les LBO par exemple, car l'apporteur n'est pas celui qui assume le risque. Nous verrons dans peu de temps que c'est la collectivité qui assumera le risque de ces LBO. De même l'apporteur de travail doit retrouver le sens du risque que le pouvoir a supprimé par un code du travail utopique qui cherche par un excès de protections le rééquilibrage des excès des financiers. Aujourd'hui dans une entreprise le travail comme le capital peuvent être virtuels et sans risque, ce qui ne peut durer... et ce qui ne durera pas.

En prendre conscience, c'est déjà le début de l'action.